

Master Droit de la propriété intellectuelle

Droit de la propriété intellectuelle et valorisation des biens immatériels (M2 Erasmus Mundus MIPDaL) (ouverture à la rentrée 2026-2027)

Présentation

Le droit de la propriété intellectuelle recouvre aujourd'hui l'ensemble des activités économiques. Il importe de donner des compétences de haut niveau dans cette branche du droit à de futurs professionnels qui ont des origines multiples :

- des scientifiques et des ingénieurs, candidats à l'exercice de la profession de mandataires Français et Européen auprès de l'Office Européen des Brevets pour l'obtention des titres (brevets d'invention) et toutes les activités professionnelles liées à l'exploitation et à la valorisation de ces titres;
- des juristes qui désirent se spécialiser dans le droit de la propriété intellectuelle;
- des gestionnaires chargés de l'ensemble des questions juridiques que posent la valorisation et la commercialisation des fruits de l'activité intellectuelle.

L'objectif poursuivi est qu'à l'issue de leur formation et en fonction du parcours choisi, les étudiants puissent :

- Maîtriser le Droit de la propriété intellectuelle,
- Définir et garantir la protection juridique des créations de l'esprit,
- Etre apte à appliquer les procédures d'obtention des titres de propriété industrielle en France, en Europe et dans le monde,
- Conseiller le dirigeant d'entreprise quant aux enjeux de la stratégie de développement des actifs immatériels de l'entreprise,
- Assurer la sécurité, la défense et la promotion des intérêts et des transactions effectuées par les entreprises en application du droit exclusif d'exploitation,
- Elaborer et négocier les accords (commerciaux, financiers, de coopérations industrielles, de licences...),
- Evaluer, mettre en valeur et protéger le patrimoine immatériel des entreprises,
- Développer les transferts de technologie, de savoir-faire et de compétences issus du secteur public,
- Assurer la défense des droits de propriété intellectuelle lors de contentieux ou d'arbitrage.

L'équipe pédagogique comprend les enseignants-chercheurs du CEIPI et est complétée par des professionnels du secteur de la propriété intellectuelle (conseillers en propriété industrielle, avocats, juristes d'entreprise, fonctionnaires d'offices nationaux, européens et internationaux...).

Des représentants des principales associations et ordres professionnels de ce secteur sont également appelés à compléter l'équipe pédagogique.

Objectifs



À l'heure des changements technologiques rapides et perturbateurs tels que la transformation numérique et l'IA, il est crucial pour l'UE de créer un cadre juridique qui favorise l'innovation et régleme l'accès aux données et leur utilisation tout en protégeant les droits européens et les valeurs de la dignité humaine et des droits fondamentaux. Un facteur décisif à cet égard est le droit de la propriété intellectuelle, qui vise à encourager l'innovation, et, dans une société de plus en plus axée sur les données, le domaine émergent du droit des données. Afin de développer et d'appliquer un cadre juridique équilibré et en même temps efficace,

Composante	Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI)
Langues d'enseignement	Français
Niveau d'entrée	BAC +4
Durée	1 an
ECTS	60
Volume global d'heures	343
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	RNCP38193 : Master Droit de la propriété intellectuelle
Lieu	CEIPI - Bâtiment Le Cardo - 7 rue de l'Écarlate - CS 20024 - 67082 Strasbourg Cedex
Campus	Campus Santé - Hôpital Civil
Stage	Oui
Alternance	Non

Droits de scolarité

Les frais de scolarité sont disponibles sur le site du programme. Des bourses sont également disponibles.

<https://mipdal.eu/admission/>

Contacts

Responsable(s) de parcours

- Yann Basire

Autres contacts

Scolarité du CEIPI:

[Email](#)

il y a un besoin urgent d'experts hautement qualifiés dans les domaines de la propriété intellectuelle et du droit des données, qui ont une connaissance approfondie de la législation de l'UE ainsi que des systèmes juridiques et des cultures nationales.

Le Master conjoint Erasmus Mundus en droit de la propriété intellectuelle et des données (MIPDaL) sera mis en place en réponse à ces défis. Le programme est élaboré par un consortium de six instituts de droit de la propriété intellectuelle prestigieux et renommés de l'UE et du Royaume-Uni : TUD Dresden University of Technology, Université de Strasbourg/CEIPI, Tallinn University of Technology, Universidad Carlos III de Madrid, Queen Mary University London, et l'Université d'Exeter. Le programme comprend 60 ECTS (2 semestres) et les étudiants se verront délivrés deux diplômes des universités choisies. Les étudiants acquièrent des connaissances approfondies dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle et approfondissent leurs connaissances dans l'une des spécialités du programme.

Résultats attendus :

- apprendre les principaux concepts, méthodes, applications juridiques et réglementations des différents domaines du droit de la propriété intellectuelle et des données
- se familiariser avec « l'état de l'art » dans les principaux domaines du droit de la propriété intellectuelle et des données
- apprendre à saisir et à évaluer les différences et les similitudes entre les systèmes juridiques nationaux dans une perspective européenne dans un certain nombre de domaines spécifiques du droit de la propriété intellectuelle et des données.

Insertion professionnelle

Pour les étudiants et les jeunes professionnels, ce programme de master facilite la transition vers des postes plus élevés, tels que la gestion et le leadership. De nombreuses organisations et offices de propriété intellectuelle reconnaissent les avantages d'un master dans ce domaine. L'OEB et l'EUIPO ont créé un plan de carrière par le biais de leur programme Pan European Seal (un programme de stage d'un an) qui exige un diplôme de master délivré par leurs institutions partenaires (le MIPDaL étant l'une d'entre elles) qui proposent une spécialisation dans le droit de la propriété intellectuelle. La demande de jeunes professionnels bien formés dans le domaine des affaires et de l'administration est très élevée ; certains des partenaires du consortium proposent déjà des offres d'emploi pour les anciens étudiants et les diplômés. Dès le début des cours, les étudiants disposent d'un vaste réseau qui les aide à faire progresser leur carrière. Cela permet également de créer un réseau d'experts européens et de pays tiers. Les étudiants peuvent également poursuivre avec la voie scientifique et obtenir un doctorat dans les domaines du droit.

Les + de la formation

MIPDAL est un programme d'études international de haut niveau et intégré au niveau master 2 visant à fournir aux étudiants diplômés du monde entier une formation avancée en droit de la propriété intellectuelle et des données. Six universités de haut niveau d'Allemagne, de France, d'Estonie, d'Espagne et du Royaume-Uni, agissant en tant que consortium MIPDaL, ont mis en place le programme dans le cadre d'un partenariat international, financé dans le cadre du programme Erasmus Mundus de la Commission européenne.

Le programme débouche sur un double diplôme délivré conjointement par chacun des deux partenaires du consortium où l'étudiant a étudié.

Critères de recrutement

L'admission dans cette formation est proclamée après l'étude du dossier des candidats par la commission d'admission MIPDaL.

Les deux pays d'études ne doivent pas être identiques au pays de résidence de l'étudiant au moment de l'inscription.

Candidater

Les candidatures se font en ligne sur le site du programme : <https://application.mipdal.eu/>

Date limite de dépôt des candidatures :

- Pour tous les boursiers et les « early birds », la date limite de candidature est fixée au 15 janvier.
- Tous les autres candidats pourront postuler jusqu'au 15 mars.
- Les candidatures tardives seront possibles entre le 15 avril et le 15 juin.

Prérequis obligatoires

Les candidats retenus doivent avoir obtenu un diplôme d'au moins 240 ECTS (quatre ans) en droit, conformément aux réglementations du pays où ils ont obtenu leur(s) diplôme(s) et qui est reconnu dans tous les pays des partenaires participants : Estonie, France, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni (par exemple, un programme de licence de trois ans + une première année de master ou un programme de licence de quatre ans).

Si, au moment de la demande, la preuve du dernier diplôme n'est pas encore disponible parce que les candidats sont en train d'obtenir ce diplôme, le candidat sera également inclus dans la procédure d'évaluation, mais avec obligation de présenter toutes les autres preuves mentionnées dans la demande à un stade ultérieur. Une offre conditionnelle sera faite au candidat si les conditions sont remplies à une date précise.

Les candidats retenus comptent parmi les meilleurs étudiants de leur classe. Ils doivent être titulaires d'un diplôme de droit, ou d'un diplôme ayant un contenu juridique substantiel, que les institutions partenaires d'admission jugent équivalent à un baccalauréat britannique avec mention « Upper Second Class ».

Les candidats retenus démontrent leur motivation pour les matières liées aux centres d'intérêt du MIPDaL.

Les étudiants doivent fournir la preuve qu'ils ont atteint les compétences linguistiques suivantes :

Pour les diplômes délivrés en anglais, le niveau C1 (dans des cas exceptionnels, le niveau B2+) est requis selon le Cadre européen commun de référence pour les langues.

Pour les diplômes délivrés également en français (étudiants choisissant un parcours d'études comprenant des études à UNISTRA/CEIPI) ou en espagnol (étudiants choisissant un parcours d'études comprenant des études à UC3M), la compétence est requise au niveau C1 (français) et au niveau B2 (espagnol).

Programme des enseignements

Droit de la propriété intellectuelle et valorisation des biens immatériels (M2 Erasmus Mundus MIPDaL) (ouverture à la rentrée 2026-2027)

Master 2 - Droit de la propriété intellectuelle - Valorisation des biens immatériels (parcours Erasmus Mundus MIPDaL)

Semestre 3 - Master Droit de la propriété intellectuelle - Valorisation des biens immatériels (parcours Erasmus Mundus MIPDaL)				
	CM	TD	TP	CI
UE1 - Droit international 6 ECTS	-	-	-	-
Conventions internationales et européennes (Brevets d'invention)	-	-	-	-
Droit unioniste	7h	-	-	-
Conventions internationales	3h	-	-	-
Patent cooperation treaty (PCT)	7h	-	-	-
Convention sur le brevet européen	7h	-	-	-
Conventions internationales marques dessins et modèles	12h	-	-	-
UE2 - Droits de propriété intellectuelle 18 ECTS	-	-	-	-
Droit d'auteur	19h	-	-	-
Brevets d'invention 1	-	-	-	-
Brevetabilité	20h	-	-	-
Les effets du brevet - France et JUB	14h	-	-	-
Droit français et européen des dessins et modèles industriels	39h	-	-	-
Droit des obtentions végétales	6h	-	-	-
Droit français et européen des marques	44h	-	-	-
Indications géographiques	7h	-	-	-
UE3 - Exploitation et défense des droits (1/2) 6 ECTS	-	-	-	-
Action en contrefaçon - France et JUB	10h	-	-	-
Secret des affaires	4h	-	-	-
Copropriété des droits de PI	4h	-	-	-
Concurrence déloyale	7h	-	-	-

Semestre 4 - Master Droit de la propriété intellectuelle - Valorisation des biens immatériels (parcours Erasmus Mundus MIPDaL)				
	CM	TD	TP	CI
UE4 - Exploitation et défense des droits (2/2) 6 ECTS	-	-	-	-
Contrats d'exploitation des droits de propriété intellectuelle	-	-	-	-
Contrat d'exploitation en matière de marques	7h	-	-	-
Pratiques contractuelles en propriété industrielle	6h	-	-	-
Contrats d'exploitation en droit d'auteur	14h	-	-	-
Action en contrefaçon en matière de marques	7h	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
Preuves en matière de propriété intellectuelle	4h	-	-	-
Saisie - contrefaçon	6h	-	-	-
IP Strategy	12h	-	-	-
UE5 - Valorisation des droits 9 ECTS	-	-	-	-
Valorisation des résultats de la recherche publique	6h	-	-	-
FRAND	4h	-	-	-
Propriété intellectuelle et famille	6h	-	-	-
Management de la PI	10h	-	-	-
Licensing	14h	-	-	-
Droit des affaires et propriété intellectuelle	10h	-	-	-
Propriété intellectuelle et urgence écologique	10h	-	-	-
Droit du commerce international	20h	-	-	-
Droit douanier	6h	-	-	-
UE6 - Stage et mémoire de recherche 15 ECTS	-	-	-	-
Mémoire de recherche	4h	-	-	-
Stage	-	-	-	-